

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT : HAUTE
VIENNE
Arrondissement :
LIMOGES
Canton :
CONDAT/VIENNE
Commune : SOLIGNAC

Nombres de membres	
En Exercice	19
Présents	17
Votants	19

Date de convocation
26/03/2026

Date d'affichage
26/03/2026

Objet de la délibération
DESIGNATION DES MEMBRES DU SIVOM (SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES SOLIGNAC\LE VIGEN)

Délibération n° 2026DEL08
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SOLIGNAC
Séance du 31 mars 2026

Les membres du Conseil régulièrement convoqués se sont réunis à la salle du conseil de Solignac après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Stéphane THEILLET, Maire.

Présents : Mmes E.BETTE, B.CACOYE, R.CASTERA, M.COMES, H.LALLET, B.LE BOUCHER, S.MOKEDDEM.
MM L.BALLET, D.CHANTEREAU, M.CITHAREL, E.LOURME, M.PENICAUD, X.PENOT, A.PORTHEAULT, E.PREVOST, JF.SIBERT, S.THEILLET

Procurations : Mme HEYRAUD a donné procuration à M. LOURME
Mme PREVOST a donné procuration à M. PREVOST

Mme CASTERA a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire,

▪ Rappelle aux membres du Conseil Municipal la procédure de renouvellement des membres du SIVOM. Le syndicat de communes est administré par un organe délibérant. Il est composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes membres.

Le nombre et la répartition des sièges sont en général fixés par la décision institutive qui peut prévoir des délégués suppléants.

Le président est élu par le comité syndical, selon les règles applicables à l'élection du maire, au scrutin secret à trois tours (article L. 5211-2 et L. 2122-7).

- Propose de désigner 6 délégués titulaires et 2 délégués suppléants de la commune auprès du SIVOM
- Propose de désigner :
 - Stéphane THEILLET, David CHANTEREAU, Honorine LALLET, Sonia RAYMOND, Eric PREVOST, Alexandre PORTHEAULT en tant que titulaires,
 - Xavier PENOT, Marc CITHAREL en tant que suppléants,

Le Conseil Municipal, a délibéré :

Par 19 voix pour, 0 contre, 0 abstention

- Accepte de fixer le nombre à 6 titulaires + 2 suppléants
- Sont désignés :
 - Stéphane THEILLET 19 voix (dix-neuf), titulaire
 - David CHANTEREAU 19 voix (dix-neuf), titulaire
 - Honorine LALLET 19 voix (dix-neuf), titulaire
 - Sonia RAYMOND 19 voix (dix-neuf), titulaire
 - Eric PREVOST 19 voix (dix-neuf), titulaire
 - Alexandre PORTHEAULT 19 voix (dix-neuf), titulaire
 - Xavier PENOT, Marc CITHAREL, suppléants

Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Le Maire

Stéphane THEILLET



Certifié exécutoire par Stéphane THEILLET, Maire
Compte tenu de la transmission en Préfecture le
Et la publication le 10/04/26
Le Maire,



Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le



ID : 087-218719201-20260410-2026DEL08-DE

